



DÉCISION DU MAIRE
N° 2024 - 237

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

CONTRAT POUR LA LOCATION DES COPIEURS POUR LA MEDIATHEQUE, LE CABINET DU MAIRE, LE CENTRE SOCIAL, LES ATELIERS ET LA PROPOSITION POUR L'ACQUISITION D'UN COPIEUR POUR LE SERVICE DES SPORTS

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu le devis n° QUO-04932-G1B6H1 de proposition de location de copieurs pour la médiathèque, le cabinet du maire, le centre social et les ateliers municipaux ;
- Vu le devis n° QUO-04851-Q9Q4K3 de proposition d'acquisition d'un copieur pour le service des sports ;
- Considérant les besoins des services susmentionnés ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer avec la société XEFI sise Tonnerre, les devis suivants :

Modèle copieur	Quantité	Service	Type	Montant	Durée	Coût par copie
Multifonction i-SENSYS X C1333i	1	Service des sports	Achat	689.42 € HT	/	0.0214 € / N&B et 0.11 € / couleur
HP E786dn	1	Cabinet du Maire	Location	261.00 € HT / mois	63 mois	0.0030 € / N&B et 0.029 € / couleur
HP E785dn	3	Médiathèque Centre Social Services techniques				0.0035 € / N&B et 0.035 € / couleur

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ces devis, notamment les contrats et leurs éventuels avenants, selon les besoins de la collectivité.



A Tonnerre, le 18 décembre 2024,

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre